

INFORMATION CLIENT

INFORMATION CLIENT selon l'article 3 LCA

Les informations ci-dessous fournissent des renseignements sur l'identité de l'assureur et sur les principaux éléments du contrat d'assurance, conformément à l'article 3 LCA. Les droits et obligations concrets de la personne assurée découlent exclusivement des conditions générales d'assurance pour l'assurance solde de dette obligatoire (CGA) ainsi que des dispositions légales applicables.

Informations sur l'assureur

L'assureur est Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances sur la Vie SA, St. Alban-Anlage 26, 4052 Bâle (ci-après Helvetia).

Risques assurés et étendue de la couverture d'assurance

La présente assurance protège le preneur de financement en sa qualité de personne assurée en cas de décès selon les CGA. Les prestations d'assurance sont versées exclusivement à RCI Finance SA (ci-après désignée RCI) en tant que preneur d'assurance, à titre de compensation ou d'acquittement de l'obligation de paiement convenue entre RCI et le preneur de financement dans le contrat de financement. Les détails du contrat, notamment les conditions du droit aux prestations, les cas d'exclusion du droit aux prestations et l'étendue de celles-ci, sont décrits de manière exhaustive dans les CGA.

Primes dues et autres obligations de la personne assurée

Les primes sont payées par RCI Finance SA. Les autres obligations de la personne assurée, notamment le devoir de collaborer en cas de sinistre, sont décrites dans les CGA.

Durée et fin de l'assurance

La couverture de la présente assurance commence avec le paiement de la somme de financement et se termine à la fin ordinaire ou anticipée du contrat de financement ainsi que, dans tous les cas, au plus tard à l'âge de 65 ans révolus de la personne assurée.

INFORMATIONS SUR L'INTERMÉDIAIRE selon l'article 45 LSA

Les informations ci-dessous renseignent sur RCI en sa qualité d'intermédiaire d'assurance au sens de l'article 45 LSA.

Informations sur l'intermédiaire d'assurance lié

RCI est un prestataire de services financiers spécialisé dans le crédit et le leasing (RCI Finance SA, Bergermosstrasse 4, 8902 Urdorf). Dans le cadre de la présente assurance solde de dette, elle agit en qualité de preneur d'assurance et d'intermédiaire d'assurance lié.

Offre d'assurance et rapports contractuels

RCI propose la présente assurance de solde de dette exclusivement d'Helvetia. A cette fin, elle a conclu avec Helvetia un contrat d'assurance collective avec activité d'intermédiaire.

Responsabilité

Dans ses rapports externes, Helvetia répond vis-à-vis du client des négligences et fautes commises par RCI ou des conseils erronés fournis par celle-ci ou ses conseillers dans le cadre de leurs activités d'intermédiaire pour la présente assurance.

INFORMATIONS sur le traitement des données personnelles selon l'article 3, alinéa 1, lettre g LCA et l'article 45, lettre e LSA

Les données personnelles collectées sur la personne assurée sont protégées et leur collecte ainsi que leur traitement sont effectués dans le respect des dispositions de la loi fédérale sur la protection des données (LPD). En adhérant à la présente assurance, le preneur de financement en tant que personne assurée consent au traitement de ses données personnelles résultant de l'exécution du contrat. A ce propos, les catégories de données suivantes sont principalement traitées: données de clients, données sur la santé et données des lésés ainsi que celles des personnes faisant valoir des prétentions. Les données découlant des documents contractuels ou de l'exécution du contrat sont utilisées pour la détermination de la prime, l'examen du risque, le traitement de cas d'assurance ainsi que pour l'établissement de statistiques.

Les données sont collectées et traitées, conservées et détruites conformément aux dispositions légales applicables. Elles sont protégées contre tout accès illicite et contre les modifications non autorisées. En tant que personne concernée et personne assurée, le preneur de financement a le droit de demander à RCI ou à Helvetia des renseignements sur les données personnelles qui le concernent et de requérir la rectification, l'interdiction de traitement ou la destruction de ces données conformément aux dispositions légales. L'autorisation de traitement des données peut être révoquée en tout temps.